

Les assureurs ont-ils une place dans la prévention des risques ?



*Michel DUPUYDAUBY
Directeur Général de la MACSF et du Sou Médical*

Intervention lors du colloque de LA PREVENTION MEDICALE du 23 mars 2005

Les fondements de l'assurance mutuelle

- La protection de personnes exposées à un même risque repose sur :
- La cotisation commune permettant en cas de besoin à chacun de « faire face »,
- Puis par l'amélioration des moyens de défense,
- La connaissance du droit spécifique,
- La réduction des coûts par la mise en commun de moyens,
- Et enfin, la réflexion en commun sur les moyens de diminuer ces coûts : la prévention des risques.

Les moyens des assureurs comprennent

- La connaissance : des événements indemnisés permettant l'analyse des situations, des statistiques de fréquence, de coût, pour définir des intérêts prioritaires,
- des moyens humains,
- des moyens techniques,
- les moyens financiers : il est légitime de prélever une partie des cotisations pour des travaux susceptibles à terme de réduire les coûts des sinistres.

Les grands secteurs d'intervention de la prévention

- les assurances techniques. Ainsi les explosions de chaudières au 19ème siècle ont entraîné la mise en place des APAVE (Association des Propriétaires d'Appareils à Vapeur) ainsi que des contrôles et des vérifications,
- les assurances incendie ont été à l'origine des règles APSAIRD (Assemblées Plénières des Sociétés d'Assurances contre les Accidents et l'Incendie) le CNPP : Centre National de Protection et de Prévention à Evreux,
- les assurances vol ont imposé des protections mécaniques ou électroniques,
- l'assurance automobile a justifié le développement de la Prévention Routière.

Comment s'exerce la prévention des risques

- Par les conditions mises à la souscription qui peuvent orienter les modes opératoires (exemple des échographies fœtales),
- Par des refus d'assurer certaines pratiques,
- Par des recommandations directes aux opérateurs.

Quels rapports entre prévention et prime d'assurance

- Les impacts de la réalisation du risque : financiers et autres,
- A coût identique il est toujours plus favorable que le risque ne se réalise pas,
- La prévention a un coût, et par conséquent l'impact final sur la prime peut être négligeable voir créer un surcoût.